

Accompagner les élèves dans l'exercice des
responsabilités dans l'établissement:
les éco-délégués dans une démarche systémique

Plan d'intervention

1- Situer cette intervention

2- Retour sur des termes de l'énoncé

- Qu'est-ce que les éco-délégués ?
- Qu'est-ce que « une démarche systémique » ?
- L'exercice des responsabilités et l'éducation à la citoyenneté

3- La démarche de projet

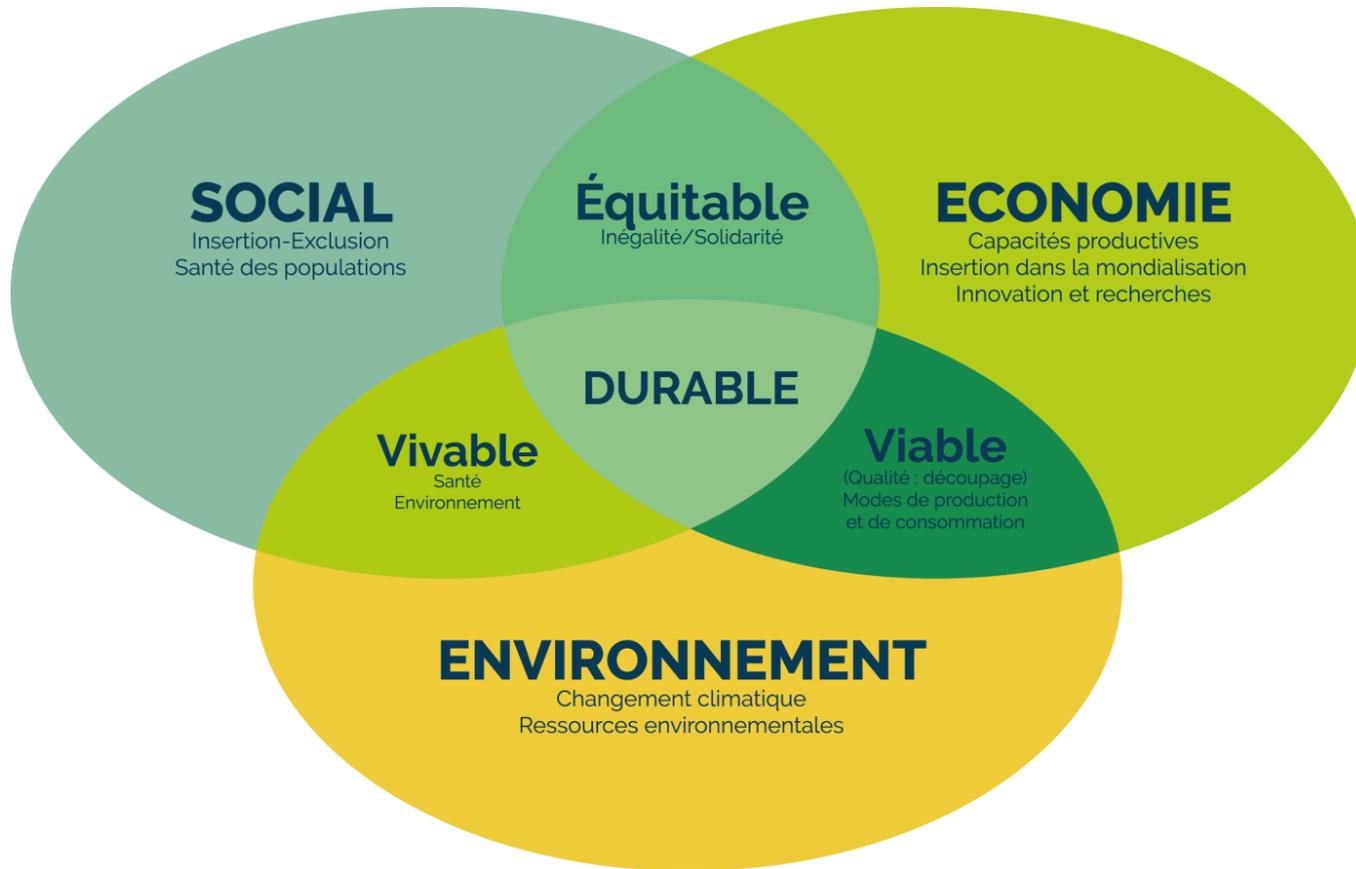
4- Une structure pour construire une séance

Accompagner les élèves dans **l'exercice des responsabilités** dans l'établissement:
les **éco-délégués** dans une **démarche systémique**

- circulaire du 27 août 2019, intitulée « Transition écologique. Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable – EDD 2030 »

- courrier du 19 novembre 2019 du Ministre « Rappel des modalités des élections des éco-délégués, présence des éco-délégués au sein des CA des établissements du second degré, absence des élus collégiens et lycéens »

Accompagner les élèves dans l'**exercice des responsabilités** dans l'établissement:
les **éco-délégués** dans une **démarche systémique**



« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987)



Accompagner les élèves dans **l'exercice des responsabilités** dans l'établissement:
les **éco-délégués** dans une **démarche systémique**

bibliographie, sitographie

- Maria Pagoni, « La participation des élèves en question. Travaux de recherche en France et en Europe » in *Carrefours de l'éducation*, n°28, juillet-décembre 2009
- François Audigier, « Limites des analogies » in *Les cahiers pédagogiques*, n°433, mai 2005
- Commission européenne/EACEA/Eurydice, *L'éducation à la citoyenneté à l'école en Europe*, Rapport Eurydice, 2017
- Michel Delaunay, « Démocratie, autorité et école » in *Les cahiers pédagogiques*, n°433, mai 2005
- Karlheinz Dürr, *L'école : une communauté d'apprentissage. Etude paneuropéenne sur la participation des élèves*, Conseil de l'Europe, 2005 (publié dans le cadre de l'année européenne de la citoyenneté par l'éducation)
- Géraldine Bozec, *Education à la citoyenneté à l'Ecole. Politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves*, CNESCO, avril 2016
- *Apprentissage de la citoyenneté dans l'école française. Un engagement fort dans les instructions officielles, une réalité de terrain en décalage*, CNESCO, janvier 2015
- *Engagements citoyens des lycéens : enquête nationale, réalisée par le CNESCO. Dossier de synthèse*, CNESCO, 2018
- *Pour un acte II de la vie lycéenne : vers la démocratie lycéenne*, Rapport présentée par Anne-Lise Dufour-Tonini, députée du Nord, 2013
- Véronique Barthélémy, « Position des CPE et vie scolaire : vers la recherche d'un mode de fonctionnement collégial » in *Revue française de pédagogie*, vol. 133, 2000
- Valérie Becquet, « Sa saisir du Conseil de la Vie Lycéenne : des principes à l'exercice de la fonction de délégué » in *Carrefours de l'éducation*, n°28, juillet-décembre 2009
- Claire Ravez, « Regards sur la citoyenneté à l'Ecole » in *Dossier de veille de l'IFÉ*, n°125, juin 2018

Accompagner les élèves dans l'exercice des
responsabilités dans l'établissement:
les éco-délégués dans une démarche systémique

Valoriser et évaluer le projet

(mettre en avant l'équipe projet, les actions réalisées et évaluer les marges de progrès)

Mettre en œuvre le plan d'actions

(réaliser les actions concrètes décidées par le Comité de pilotage)

Organiser le pilotage

(formaliser l'instance de gouvernance de la démarche)

Réaliser le diagnostic partagé

(faire un état des lieux des ressources, compiler des données, les analyser et les partager avec le plus grand nombre)

Impulser le projet

(donner vie à une idée avec l'accord de ma direction de l'établissement et en impliquer les différents acteurs)

Rédiger le plan d'actions

(planifier l'organisation des idées d'action qui auront été retenues)

Remettre les étapes dans l'ordre

Les étapes de la démarche de projet

Les étapes de la
démarche de projet selon le site

<http://www.eco-delegues.fr/>

Impulser le projet

(donner vie à une idée avec l'accord de ma direction de l'établissement et en impliquer les différents acteurs)

Organiser le pilotage

(formaliser l'instance de gouvernance de la démarche)

Réaliser le diagnostic partagé

(faire un état des lieux des ressources, compiler des données, les analyser et les partager avec le plus grand nombre)

Rédiger le plan d'actions

(planifier l'organisation des idées d'action qui auront été retenues)

Mettre en œuvre le plan d'actions

(réaliser les actions concrètes décidées par le Comité de pilotage)

Valoriser et évaluer le projet

(mettre en avant l'équipe projet, les actions réalisées et évaluer les marges de progrès)



Les étapes de la démarche de projet

Les étapes de la
démarche de projet selon le site
<http://www.eco-delegues.fr/>

Elaboration

Déclencheur

Evaluation

Mise en œuvre

Les étapes de la démarche de projet
-
Les étapes de la
démarche de projet selon *Les étapes de la mise
en place d'un projet*, 2015, Université de Mons



Les étapes de la démarche de projet
-
Les étapes de la
démarche de projet selon *Les étapes de la mise
en place d'un projet*, 2015, Université de Mons

•Émergence de l'idée

1. Que faut-il résoudre ?
2. A quels besoins faut-il répondre ?
3. Quelle(s) production(s) attendre ?
4. Recherche d'informations
5. Réunions professeurs-élèves

1

•Analyse de la situation (Formalisation des objectifs, Inventaire des stratégies, Étude de la faisabilité)

1. Quel(s) objectif(s) atteindre ?
2. Quelles ressources employer ?
3. Quelles contraintes prendre en compte ?
4. Quelles stratégies, quelles pistes envisager ?
5. Brainstorming
6. Outils de résolution de problème
7. Fiche de faisabilité

2

•Choix d'une stratégie

1. Quel plan d'action adopter ?
2. S'accorde-t-il avec l'objectif ?
3. Est-il réaliste ?
4. Quel cahier des charges établir ?
5. Quel contrat établir avec les élèves ?
6. Fiche d'appréciation collective du projet
7. Cahier des charges Fiche-contrat

3

•Montage et planification

1. Quelles sont les étapes (activités, productions attendues)?
2. Comment les organiser : acteurs (rôle, responsabilité), volume horaire pour chaque discipline ?
3. Comment les hiérarchiser ?
4. Quelle évaluation prévoir ?
5. Document descriptif du projet
6. Planning

4

•Mise en œuvre

1. Comment suivre le projet ?
2. Quels indicateurs de réussite choisir ?
3. Quelle régulation, quels ajustements apporter ?
4. Comment garantir la cohérence entre la mise en œuvre et les objectifs ?
5. Travail en équipe
6. Fiches de suivi des activités
7. Bilans intermédiaires
8. Cahier de bord des élèves
9. Grilles de suivi de l'aide individualisée
10. Quelle aide individualisée?

5

•Bilan

1. Comment évaluer le projet ?
2. Comment évaluer les compétences développées par les élèves ?
3. Comment rendre compte du projet : déroulement, résultats...?
4. Fiche d'appréciation collective du projet
5. Fiches d'évaluation des compétences disciplinaires et transversales
6. Grilles de communication orale
7. Synthèses écrites

6

Accompagner les élèves dans l'exercice des
responsabilités dans l'établissement:
les éco-délégués dans une démarche systémique

Titre de la séance

Le papier, un matériau recyclable

1

Contexte

Dans le cadre de la conférence des éco-délégués, nous avons constaté que la grande majorité des déchets au collège est recyclable

2

Objectif

Sensibiliser les éco-délégués à la question des déchets : l'exemple du papier

3

Donner les règles de la séance

Contexte (1), poser la question « la production du papier pollue-t-elle ? Est-il pertinent de poser cette question au collège ? » (2), débattre et noter au tableau les points qui émergent à la fois sur le constat (« on tue des arbres », la question du gaspillage, la question du recyclage) et sur les solutions ou pistes de solution (recyclage, réutilisation en brouillon, moins de consommation de papier), travail de recherche sur les points qui vont émerger (3), restitution à l'aide de la fiche-guide (4)

4

Après le brainstorming

Préciser les axes à travailler (« on tue des arbres » signifie qu'on va chercher des informations sur la déforestation) et les décliner en questions pour guider (« Quel est le volume d'arbres consacrés à l'exploitation du papier ? Pourquoi cette question d'abattre les arbres est-elle en lien avec la pollution ?). Faire de même pour les solutions et les questions subsidiaires auxquelles les élèves n'auraient pas pensé (Tous les papiers sont-ils recyclables ? Quid de l'impact environnemental entre le papier et le numérique?)

5

Timer chaque étape de la séance

Combien de temps imparti pour chacune des étapes définies dans la partie « Donner les règles de la séance »

6

Temps de la recherche

Chaque élève s'empare d'une question

7

Temps de la restitution

Chaque groupe/élève lit la fiche-guide et éventuellement répond aux questions

8

Fiche-guide pour la séance « Le papier, un matériau recyclable »

Quelle question je traite ? (son intitulé)	
Où-ai-je trouvé l'information ?	
Réponse concise à la question	

Titre de l'action

Mise en place de la conférence des éco-délégués

1

Contexte

Dans le cadre des consignes nationales, organiser la mise en place de la conférence des délégués

2

Objectif

Mise en place d'une conférence des éco-délégués active

3

4

Déterminer les impondérables

- Préciser les modalités d'élection/désignation
- Organiser l'élection, désignation des élèves
- Définir le champ d'actions des éco-délégués
- Définir les adultes participants
- Trouver au moins deux pistes d'action pour les éco-délégués (donner du crédit à l'instance)

Quelles étapes

- Définir une réunion de présentation
- Définir une première réunion de travail (pour faire un constat, l'exposition de problématiques liées au Développement Durable...)

5

Communication

- Définir les modalités d'information
- Comment ? Qui ? Vers qui ?

6

Le travail autour des éco-délégués. Quels sont les possibles ?

Déterminer la forme que peut prendre la conférence des éco-délégués

Il y a des inconvénients et des avantages pour chacune de ces formes

	Avantage(s)	Inconvénient(s)
Elections	<ul style="list-style-type: none">- Forme légitime	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place longue- Risque d'écarter des élèves qui seraient motivés- Risque d'un fonctionnement à huis clos
Désignation	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place rapide	<ul style="list-style-type: none">- N'a aucune légitimité- Risque d'écarter des élèves qui seraient motivés- Risque d'un fonctionnement à huis clos
Modèle ouvert	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place rapide- Concerne directement tout le monde- Ne fonctionne pas à huis clos	<ul style="list-style-type: none">- Si bcp d'élèves motivés, pb de lieu- Seuls les élèves très motivés risquent d'être assidus (on n'est pas tenus par un mandat et donc on ne représente que soi-même)

	Avantage(s)	Inconvénient(s)
Information	<ul style="list-style-type: none"> - La conférence des éco-délégués est décisionnaire - Visibilité du travail des éco-délégués - Possibilité de regretter que plus d'adultes n'y participent pas 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessite de travailler la forme pour la restitution au CA - Soutien du CA minimal
Vote	<ul style="list-style-type: none"> - Grande visibilité pour d'autres acteurs (puisque doivent se prononcer) - De fait donne boup plus de légitimité au travail des éco-délégués - Possibilité de regretter que plus d'adultes n'y participent pas - Les décisions et réflexions des éco-délégués pourront avoir plus de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessite de travailler la forme pour la restitution au CA - La conférence des délégués n'est pas seule souveraine
Rien	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement simplifié car pas de nécessité de rendre des comptes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux et réflexions de la conf des éco-délégués risquent de passer inaperçus - Instance peu légitime et moins efficace

-Quels adultes participent à la conférence des éco-délégués ?

Qui préside ?

-Y a-t-il un retour (si oui, comment ?):
affichage, intervention en classe, ENT par mail ou avec un espace dédié... Qui s'en charge ?

-Comment se fait l'ordre du jour ? La question de l'ordre du jour est fondamentale (d'une part car de cette question vont découler les différents pouvoirs (qui préside réellement ? quel volume de pouvoir donne-t-on et à qui ?); ensuite car elle détermine les champs que va investir la conférence des éco-délégués). Ici, se posera la question de la répartition des compétences entre les différentes instances. Que revient aux éco-délégués ? Que revient au CVC-CVL ?

-Y a-t-il un suivi au CA (si oui de quel ordre ?)

- Information ? Vote pour validation ? Rien

FICHE PROJET

Nom du projet	
Personnel(s) impliqué(s)	
Elève(s) concerné(s)	
Temps de l'action	

Les parcours

A quel(s) parcours(s) répond l'action mise en œuvre ?

- Parcours Citoyen
- Parcours Santé
- Parcours Avenir
- Parcours d'éducation artistique et culturelle

Les ressources

Le calendrier

Les partenaires du projet

L'action

Quel est l'objectif général ?

Quel sont les objectifs opérationnels ?

Présentation du projet telle qu'il est envisagé

Quels sont les élèves ciblés par le projet ?

Quels apprentissages liés à ce projet ?

Quelles réalisations possibles en lien avec le projet ?

Les objectifs

A quels objectifs répond le projet mis en œuvre ?

Objectifs généraux

- Faire le lien entre savoirs généraux et gestes du quotidien.
- Participer autrement à l'acquisition des compétences fondamentales.
- Favoriser le travail collectif au sein du collège et avec d'éventuels partenaires.
- Ouvrir le collège sur son environnement et participer à la valorisation de son image.
- Favoriser l'émergence de projets.
- Développer la vie citoyenne des collégiens.
- Permettre au public visé de passer du rôle d'auditeur à celui d'acteur.
- Développer le sens critique.
- Donner du sens aux apprentissages par la mise en œuvre d'un processus favorisant l'implication dans des productions.

Objectifs opérationnels

- Investir les différents champs d'enseignement et d'éducation.
- Mobiliser les équipements, les structures et les équipes existantes au collège, sur le quartier, le village.
- S'appuyer sur des projets et des réseaux existants.
- Prendre en compte les pratiques des collégiens.
- Compétences sociales et civiques.
- Autonomie et initiative.